

PRÉSENTATION DE « RÉDUCTION DES DIVERS ÉLÉMENTS DE LA MAGIE À LA NOTION DE POUVOIR ET DE FORCE » DE MARCEL MAUSS

Jean-François Bert

La Découverte | « Revue du MAUSS »

2015/1 n° 45 | pages 257 à 265

ISSN 1247-4819

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2015-1-page-257.htm>

!Pour citer cet article :

Jean-François Bert, « Présentation de « Réduction des divers éléments de la magie à la notion de pouvoir et de force » de Marcel Mauss », *Revue du MAUSS* 2015/1 (n° 45), p. 257-265.
DOI 10.3917/rdm.045.0257

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Présentation de « Réduction des divers éléments
de la magie à la notion de pouvoir et de force »
de Marcel Mauss

Jean-François Bert

Ce texte inédit de Marcel Mauss constitue une version préparatoire de l'*Esquisse d'une théorie générale de la magie*, long article cosigné avec l'historien et archéologue Henri Hubert et publié dans l'*Année sociologique* en 1904 [Mauss et Hubert, 1904].

La découverte récente des archives de ce texte fondateur (manuscrits, brouillons préparatoires, notes et fiches), conservées dans le fonds Hubert du musée de Saint-Germain-en-Laye, offre l'occasion, rare, de mieux cerner son contexte de production, ainsi que la nature exacte de la collaboration entre les deux auteurs qui décident de progresser ensemble – comme ils l'avaient fait en 1898 pour l'*Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* – vers une définition opératoire de la magie en sociologie [Bert, 2012a].

Le traitement numérique de ces archives par le biais d'une plate-forme documentaire permet désormais aux lecteurs d'accéder à l'intégralité de l'article publié ainsi qu'aux différents états préparatoires du texte¹. Diverses fonctionnalités permettent également de distinguer les interventions de chacun des deux auteurs, revalorisant

1. Ce travail a été mené par Nicolas Meylan et Jean-François Bert dans le cadre d'une recherche soutenue par la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'université de Lausanne, le Museum national d'histoire naturelle et le Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. La plate-forme est disponible à cette adresse : <www2.unil.ch/hubert-mauss-magie/>.

nettement la part d'Henri Hubert dans la formalisation de ce travail, ou encore de voir au plus près la manière dont ce texte avait été pensé avant les coupes éditoriales imposées par Durkheim et Alcan². Ces coupes ont touché, surtout, les notes de bas de page qu'Henri Hubert avait méticuleusement accumulées sur la magie antique méditerranéenne et dont il avait fait usage, en partie du moins, pour rédiger l'entrée « Magia » du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* dans laquelle il cherche à séparer la magie antique d'autres phénomènes faussement placés dans cette catégorie comme la nécromancie ou l'astrologie [Hubert, 1904] et [Carastro, 2006].

Une première esquisse

Il est difficile de dater la rédaction de ce texte avec précision. Mauss a peut-être rédigé cette première ébauche du texte durant l'absence d'Hubert, en voyage autour du monde entre septembre 1902 et le début de l'année 1903 dans le but d'obtenir des échanges de matériel archéologique et ethnographique pour le musée de Saint-Germain-en-Laye. C'est à partir de 1902-1903 aussi que, dans son enseignement, Mauss analyse les différentes formes de rituels oraux tirés en majorité de l'exemple australien, pour montrer comment la magie se distingue de la religion. Il publie d'ailleurs dans l'annuaire de l'École pratique un mémoire intitulé « L'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes. Étude analytique et critique de documents ethnographiques » [Mauss, 1904].

On comprend d'ailleurs assez rapidement, en lisant ce texte inédit, qu'il s'agit d'une pièce qui trouve sa place dans un ensemble bien plus vaste, d'une partie introductive à un travail à venir qui, comme Mauss le note dans sa conclusion, aura pour fonction « d'indiquer une double hypothèse. À savoir celle d'une confusion primitive de la magie et de la religion et celle d'une antériorité des formes collectives de la magie sur les formes individuelles ». De ces premiers éléments, on peut déduire que cette version *princeps*,

2. Ce sont ces coupes qui conduisirent les deux auteurs à indiquer, dans une note à la préface de leurs *Mélanges d'histoire des religions*, qu'ils travaillaient à une suite de l'*Esquisse*, un texte, précisent-ils : « que nous nous proposons d'achever et de rééditer » [Hubert et Mauss, 1909, p. XVIII].

si elle apporte des modifications, n'altère pas la substance de l'article de 1904 ou, du moins, ne change pas fondamentalement sa signification ni ses enjeux. Cette version fait cependant ressortir la figure d'un Mauss jeune plutôt que celle du « Mauss-Hubert » que nous connaissons normalement, un Mauss doté de solides connaissances théoriques et philologiques (en particulier en sanskrit), d'un savoir encyclopédique sur la littérature spécialisée alors disponible concernant la Mélanésie et la Polynésie, et qui témoigne d'une étonnante capacité de synthèse, articulant des descriptions minutieuses et détaillées de faits ethnographiques aussi bien de sociétés « primitives » que de sociétés plus complexes. Ajoutons, pour finir, qu'il s'agit par ailleurs d'un texte dans lequel son auteur est très présent, n'hésitant pas à défendre à plusieurs reprises l'importance de son point de vue et proposant (comme à son habitude) des pistes de recherche nouvelles.

Découvrir Mauss sous ce nouveau jour nécessite d'adopter une lecture attentive de ses nombreux tâtonnements, une lecture qui étudie « au cas par cas » la manière dont il a modifié (avec ou sans l'aide Hubert) tel point ou telle phrase d'une version à l'autre. C'est précisément ce qu'offre aux lecteurs la plate-forme documentaire qui donne à voir l'ensemble des corrections et repentirs de Mauss, ainsi que les corrections d'Hubert, qui intervient souvent par un trait de couleur bleue.

Divergences ou variations

Envisageons quelques points.

Tout d'abord, on peut noter que la hiérarchie des auteurs cités et critiqués par Mauss est quelque peu différente de celle finalement retenue par les deux auteurs dans le texte finalement publié en 1904 [Mauss, 1904]. Ici, les observations psychologiques de Lehmann [1898], pour qui la magie est une mise en pratique de superstitions et de croyances dans lesquelles règne l'illusion, la prépossession, les formes simples d'association et de contagion entre individus, en un mot l'erreur retiennent particulièrement l'attention de Mauss qui prend grand soin, dès ses premières lignes, d'évoquer le difficile problème de la supercherie. Est également remise en cause l'approche intellectualiste de James George Frazer et de Frank Jevons, deux auteurs qu'il rejette pour avoir soumis toutes les

formes de magie à la loi de sympathie et avoir oublié que celle-ci n'est que l'une des formes de la causalité magique³. Deux auteurs, aussi, qui ont le défaut d'avoir oublié l'aspect social et « extérieur » de la magie, objet tant de pratiques que de croyances collectives. Ce qui s'exprime en premier chez le magicien, c'est la pression de la société qui croit en sa magie. Il est donc impossible de réduire l'efficacité aux seules conséquences d'une mauvaise association d'idées ! Enfin, Mauss prend également ses distances vis-à-vis de l'approche démonologique (animiste) d'Edward Burnett Tylor, théorie qu'il présente cependant dans ce texte de manière bien plus pondérée qu'en 1904. En effet, si Mauss et Hubert reprochent avant tout à sa *Civilisation primitive*⁴ (1871) d'avoir rendu possible l'interprétation de la magie en tant que « survivance », dans cette version *princeps*, Tylor est présenté comme celui qui a eu le mérite de souligner l'importance du dégagement de force dans la magie, en particulier de type animiste.

C'est là, d'ailleurs, un second point de divergence entre les deux versions.

En effet, s'il est légitime de lire dans ce texte la préfiguration de ce que Mauss et Hubert appelleront, en 1904, la « force-milieu », et qui correspond pour eux à une représentation du sacré comme qualité dont procède une force effective, il faut relever l'utilisation par Mauss de la notion de *mana*⁵, lorsqu'il se demande si quelque chose de l'ordre du *mana* mélanésien décrit par le missionnaire Codrington subsiste dans les sociétés plus complexes, de type indo-européennes. En comparant de manière très précise le *mana* et le

3. En 1904, les critiques de Mauss et d'Hubert visent principalement Frazer. Ce recentrement s'explique par la publication de la traduction du *Golden Bough* par Jules-François Toutain en 1903 (*Le Rameau d'or, étude sur la magie et la religion*). Avec cette traduction, la lecture intellectualiste de Frazer, qui donne de la magie une image de fausse science, se développe en France.

4. Hubert s'est lui aussi interrogé sur la conception de la magie selon Tylor. Une de ses fiches préparatoires cite ce passage de Tylor portant précisément sur la question de l'association dans la magie : « L'homme étant arrivé à associer mentalement les choses que son expérience lui montrait associées en fait, se met à renverser cette association et à conclure que l'association en pensée devait entraîner une relation semblable en réalité. »

5. Plusieurs différences entre les deux versions s'expliquent par la publication, en 1904, du livre de Van Gennep, *Tabou et totémisme à Madagascar*, dans lequel Mauss prend connaissance des données concernant le *hasina* et le *masina*, absentes de cette version préparatoire.

brahman hindous⁶ et en établissant par là même un pont entre deux états différents de sociétés, il met en avant l'idée que la qualification de la magie passe nécessairement par les différentes « parties » qui la composent : agents, représentations et rites (oraux et manuels), auquel il ajoute son caractère fortement formaliste⁷.

C'est là, encore, une autre particularité de ce texte qui montre Mauss pensant le « dire » religieux sous ses multiples aspects : paroles, musique, mais aussi rythme (comme il fera dans les années 1920 en relisant les *Formes élémentaires de la vie religieuse* de Durkheim à la lumière des nouvelles données ethnographiques sur l'Australie) ou encore pouvoir suggestif de la répétition de certains mots [Bert, 2012b]. C'est là, peut-être, une différence de taille avec Hubert qui, comme le montre l'analyse détaillée des nombreuses notes non publiées en 1904, avait quant à lui choisi de mettre l'accent, surtout, sur la question de l'action du magicien en partant des objets mobilisés dans les recettes magiques : amulettes, talismans, plantes, remèdes et substances. Des objets ou des matières qui conduisent les gens à croire en la force et en l'efficacité du magicien.

Notre dernière remarque que nous pouvons faire sur les différences entre les deux versions de l'*Esquisse* désormais en notre possession concerne la manière dont Mauss cherche à prouver l'aspect « collectif » de la croyance en la magie. Quatre arguments vont le lui permettre. En premier, et de manière logique ou « dialectique », il rappelle que c'est la société qui rend possible la synthèse des besoins des individus, besoins qui sont au cœur de chaque magie. En second, il souligne l'importance de l'opinion publique qui joue elle aussi un rôle manifeste dans les phénomènes de magie au point d'expliquer le choix des moyens magiques utilisés. À ces deux arguments, qui disparaissent du

6. Le *brahman* est la force mystérieuse qui émane de tout ce qui a une activité. Le terme renvoie autant à « charme » ou « prière » qu'à « force », « énergie » ou « puissance ». Mauss semble s'intéresser au fait que cette force (*Brahman*) est la principale disposition du prêtre-magicien (aussi appelé *Brahman*). Il faut d'ailleurs indiquer que ce texte montre s'il en était encore besoin sa bonne connaissance du sanskrit.

7. Il n'est pas anodin que, dans son *Manuel d'ethnographie*, Mauss insiste toujours sur l'importance des formules : « Toujours joindre à la description des rites manuels les formules orales qui accompagnent ces rites [...] la formule donnera le sens de ce que contient l'amorce ; sans formule, vous vous trouvez réduits à l'idée générale, exacte mais insuffisante, de Frazer, de magie par contact » [Mauss, 1967, p. 357].

texte publié en 1904, Mauss ajoute une longue analyse des cas de tabous qui va lui permettre d'affirmer que, si le tabou est social – ce qui ne fait aucun doute –, la magie doit l'être, elle aussi. Le quatrième et dernier argument, du même genre que le précédent, va lui permettre de rapprocher la force magique de la force religieuse. Dès lors, et en soutenant que la religion est sociale, un tel caractère ne peut être mis en question pour la magie, qui en dérive nécessairement.

Développer une analyse « anthropologique » des croyances magiques

Au-delà de ces différences, revenons, pour terminer, sur ce qui forme, peut-être, l'originalité de ce texte dans le vaste corpus maussien concernant la sociologie des religions.

Des trois chapitres clairement délimités par Mauss (« réduction des divers éléments de la magie à la notion de pouvoir et de force », « la notion de pouvoir magique » et « explication sociologique de la magie »), on comprend qu'ils visent à souligner l'aspect collectif de la magie ; ce qui justement a été sous-estimé, voire ignoré jusque-là par les autres théories. Il s'agit aussi de faire apparaître ces phénomènes comme très différents de ce qu'on en a dit. C'est d'ailleurs ce qui permet de comprendre pourquoi Mauss multiplie les précisions, les tentatives de définitions plus ou moins définitives, les exemples suivis de contre-exemples, car il s'agit bien pour lui de montrer qu'il existe dans toute magie un résidu, qu'il appelle dans ce texte le « tiers » et qui correspond à des états affectifs générateurs d'illusions. En mettant l'accent sur la grande hétérogénéité des phénomènes magiques (et en faisant l'exact opposé de ce que lui et Hubert avaient fait dans *l'Essai sur le sacrifice* en 1898 en identifiant un dénominateur commun aux nombreuses formes de sacrifice), Mauss veut en premier lieu montrer que la magie résiste aux approches classificatrices. Lorsqu'il est question du « milieu » magique, des rites funéraires, des rapports entre la femme et la magie, des interdits publics, de la supercherie du sorcier et son origine collective, il s'agit d'insister sur l'aspect technique de ce type de croyances, la personnalité du magicien, la manière dont il acquiert et perpétue sa puissance, dont il doit faire face aux contraintes qui entourent ses fonctions (sociales) et sur les

nombreux préjugés qui participent à la croyance en son efficacité⁸. Ce sont d'ailleurs les croyances qui sont en jeu, doubles croyances en fait : celle du magicien qui est obligé d'y croire pour répondre au rôle que la société lui a assigné, mais aussi celle de la société qui est pleine de préjugés, d'*a priori* sur la magie qui viennent renforcer l'efficacité du phénomène magique.

Ce texte ne fait pas que préfigurer l'*Esquisse*. Il dessine aussi une orientation que Mauss ne quittera plus par la suite concernant la place donnée aux états affectifs (qu'il nommera quelques années plus tard « les faits de conscience collective » : Mauss [1950 (1924), p. 291]) et, plus généralement, au rôle et à la fonction de la psychologie collective dans sa sociologie. Des hypothèses qu'il ne relancera vraiment qu'après la mort de Durkheim en 1917, en décidant d'interroger la question de la vie de l'esprit (1924). C'est en effet par une prise en compte « psychologique » que Mauss tente alors de prouver à la fois l'existence d'un inconscient des groupes sociaux mais surtout d'accéder à la vie des groupes en tant que telle⁹. L'« idée fixe » qui persiste et hante les consciences individuelles, l'« instinct » que Mauss appelle aussi les besoins-limites (p. 296), la notion de « rythme » sont quelques-unes des portes d'entrées de cette « vie » du groupe. À n'en pas douter en lisant ce texte, la magie en est une autre, tout aussi importante. La croyance magique repose sur les besoins et les conditions de la vie sociale et, comme le dit Mauss, c'est un immense travail inconscient de la société sur elle-même qui est à la base de toute magie : désirs, besoins, émotions... Dans toute magie, il est question du corps, de l'esprit et de la société ; il paraît donc nécessaire de prendre en

8. C'est sur ce point, sans nul doute, qu'il faut regretter la disparition dans l'édition de 1904 des notes d'Hubert puisque l'apport de l'historien est justement d'asseoir les hypothèses « ethnographiques » de Mauss, de leur donner une cohérence, de les enchaîner en une argumentation logique, mais aussi de proposer de véritables moments d'élargissement en prenant des exemples tirés des textes de Marcellin Berthelot sur la magie du Moyen Âge ou d'Édouard Zeller, réintroduisant par là même une analyse de l'évolution historique occidentale de la magie dans son rapport à la religion.

9. On a souvent réduit cette approche à celle de Durkheim qui, dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse* [1912], évoque l'effervescence qui suit le rituel de l'Intichiuma dans les tribus australiennes. En lisant Mauss, on voit une même idée poindre dans ce texte sur la magie : il est en effet question des phénomènes de contagion, de surexcitation ou encore d'association.

compte le social, la psychologie et la physiologie. C'est là, comme il le souligne lorsqu'il revient, en 1930, sur le texte de l'*Esquisse*, le point de discorde le plus important avec son oncle :

« Nous avons prouvé qu'elles (la magie et la religion) mettaient en mouvement les mêmes mécanismes mentaux, mais, en particulier, nous avons décelé à sa base, comme à la base de la religion, une vaste notion commune que nous avons appelée d'un nom emprunté au mélanésopolynésien, celui de Mana » [Mauss, 1979 (1930)].

Il faut entendre là, sinon une critique, du moins une prise de distance assumée avec la théorie du sacré proposée et défendue par Durkheim ; un sacré qui traduit une expérience collective d'un monde radicalement différent – celui du profane. Bien qu'opératoire, cette opposition ne satisfait pas Mauss qui la juge trop statique et trop étroite. Il lui préférera l'idée d'un « fonds magico-religieux » qu'il présente pour la première fois dans ce texte, prédisant que « de plus en plus apparaîtra qu'entre les phénomènes magiques et les phénomènes religieux il n'y a que des différences de degrés et de positions et non pas des différences de nature ».

Références citées

- BERT Jean-François, 2012a, « Découverte d'une archive : l'*Esquisse d'une théorie de la magie* », *Durkheimian Studies*, vol. 18, n° 1, hiver, p. 10-18 (9).
- 2012B, « Par quoi se définit une religion "élémentaire". Marcel Mauss à l'ombre des *Formes élémentaires de la vie religieuse* d'É. Durkheim », *Archives des sciences sociales des religions*, p. 173-201.
- CARASTRO MARCELLO, 2006, « La magie entre histoire et anthropologie : relire la contribution d'Henri Hubert au "Dictionnaire des antiquités grecques et romaines" », *Anabases*, 4, p. 251-255.
- HUBERT Henri, 1904, « Magia », in POTTIER Edmond, SAGLIO Edmond (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. VI (L-M), Hachette, Paris, p. 1494-1521.
- HUBERT Henri, MAUSS Marcel, 1903-1904, « Esquisse d'une théorie générale de la magie », *L'Année sociologique*, n° 7 ; repris in MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1950.
- 1909, *Mélanges d'histoire des religions*, Alcan, Paris.
- LEHMANN A., 1898, *Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten an bis in die Gegenwart*, Stuttgart.

- MAUSS MARCEL, 1979 (1930), « L'œuvre de Mauss par lui-même », *Revue française de sociologie*, 20-1, p. 209-220.
- 1967, *Manuel d'ethnographie*, Payot, Paris.
 - 1950 (1924), *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris.
 - 1904, « L'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes. Étude analytique et critique de documents ethnographiques », extrait des rapports annuels de l'École des hautes études, section des sciences religieuses, Paris. Republié HUBERT Henri et MAUSS Marcel, *Mélanges d'histoire des religions*, Félix Alcan, Paris, 1909, p. 131-187.